

## **Pétition pour une cohabitation harmonieuse des cyclistes et marcheurs sur les sentiers de Bovernier et du canton**

**Répondant à des plaintes de quelques résidents et marcheurs, la Municipalité de Bovernier a décidé d'interdire la circulation des vélos sur plusieurs sentiers du vallon de Champex et du secteur des Ecoteaux. Cette décision, encore à confirmer à l'issue de la mise à l'enquête publique des panneaux d'interdiction, déçoit et inquiète les adeptes de VTT de la région et du canton pour plusieurs raisons:**



- Marcheurs et cyclistes partagent leur goût de l'effort en plein air, dans la nature. Certains cyclistes sont parfois aussi des marcheurs et inversement.
- Ce qui rend les sentiers attractifs (cheminement dans la nature, beauté du paysage...) pour les marcheurs plaît tout autant aux vététistes. Rouler sur un beau sentier procure un intense plaisir, bien au-delà du seul effort physique que demande un chemin 4x4 ou, pire, une route goudronnée.
- Pour les vététistes, les sentiers constituent souvent le seul moyen de rejoindre la plaine ou de relier certains chemins en évitant les routes goudronnées et le trafic motorisé. On songe en l'espèce aux cyclistes effectuant le tour du mont Blanc à VTT, qui devraient emprunter la route goudronnée depuis Champex.
- À ce titre, on peut s'étonner que l'«itinéraire VTT» promu par la commune, mais dessiné et balisé par Valrando emprunte... la route goudronnée entre Champex et Les Valettes. Comme méconnaissance des attentes des vététistes, difficile de faire pire.
- Les cyclistes déplorent que des arguments sécuritaires peu convaincants et des récriminations de résidents et de marcheurs isolés conduisent à priver purement et simplement de nombreux adeptes de la petite reine de l'accès à cet espace de loisirs. Le manque d'égards de certains usagers, ne doit pas conduire à une trop facile généralisation et à une punition collective.
- À l'heure où les stations de ski, dont Champex fait partie, cherchent des alternatives au ski pour leurs hôtes, interdire les VTT donne à coup sûr un signal très négatif à toute une clientèle touristique susceptible de séjourner dans la

région. Le fait même que des guides VTT de Verbier fassent découvrir cette région et ces chemins à leurs clients témoigne de l'intérêt touristique et économique de cette offre.

- Les cyclistes craignent également que ces interdictions hâtives ne débouchent sur d'autres restrictions, tout en exacerbant les antagonismes et en desservant les intérêts touristiques et économiques du canton.

Les pétitionnaires encouragent la Municipalité, plutôt que de décréter des interdictions, à promouvoir l'éducation, le fair-play et l'indispensable bon sens pour une cohabitation harmonieuse entre marcheurs et cyclistes sur ses sentiers. En l'espèce des solutions pratiques et pragmatiques, comme une signalisation adaptée, quelques aménagements simples des tracés et des journées d'entretien de certains chemins, peuvent être trouvées pour que chacun puisse pratiquer son activité favorite en bonne intelligence et dans le respect mutuel.

La pétition en ligne sur <http://pro-vtt.ch/petition>

